



TERMES DE REFERENCE

Conception d'un tableau de bord digital stratégique relatif à la Santé Sexuelle et Reproductive

La présente consultation est ouverte exclusivement aux consultant.es individuel.les. Les offres reçues au nom de sociétés ne seront pas prises en considération.

1. Contexte et justificatifs

De nos jours, la croissance de la demande de soins de haute qualité est une réalité qui nécessite une écoute attentive de la part des prestataires de soins de santé et des gestionnaires. La population a besoin d'accéder à des services de qualité. Ceci implique une amélioration continue de la qualité des soins tout en respectant les impératifs de maîtrise des dépenses de santé et de gestion des risques. Pour répondre aux attentes et aux besoins de la population, les décideurs doivent donc concevoir de nouveaux outils de gestion et d'aide à la décision pour piloter efficacement les processus de production des soins.

Ainsi, les programmes sanitaires relatifs à la santé sexuelle et reproductive (SSR) sont contraints à une gestion fort rigoureuse. Il leur faut disposer d'un système de suivi et d'évaluation robuste. Une des façons innovatrices d'améliorer ce système de suivi / évaluation consiste à le doter d'indicateurs de performance intégrant et couvrant les activités prioritaires de la SSR. En effet, un outil d'aide à la gestion et à la prise de décision tel qu'un tableau de bord digital, est sans nul doute le meilleur moyen qui permettrait de compiler les données, de suivre en temps réel les indicateurs clés liés à la SSR, et d'identifier les tendances et les besoins spécifiques à différents groupes de population.

En outre, un tableau de bord fournirait des informations fiables et actualisées aux décideurs et aux intervenants, facilitant ainsi le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Santé Sexuelle et Reproductive 2021-2030 (SNSSR 2021-2030). Il permettrait également d'évaluer l'impact des interventions en SSR et d'orienter les actions futures pour améliorer la santé sexuelle et reproductive de la population cible.

Par conséquent, le système national de l'information sanitaire doit se doter d'un mécanisme de veille sous forme de plateforme de remontée d'information en SSR, permettant non seulement de rendre compte en temps réel des progrès réalisés en matière de la SSR mais aussi d'anticiper les décisions stratégiques en vue d'améliorer la qualité des prestations offertes et d'assurer l'accès continu aux soins de santé.

Aussi, afin d'enrichir l'information traditionnelle, qui se focalise généralement sur le court ou le moyen terme. Une étape antérieure du projet a consisté à identifier les indicateurs pertinents permettant de mesurer les progrès vers les objectifs fixés, en vue de les intégrer dans le « tableau de bord » qui tiendrait compte des résultats issus du passé, de même que les éléments qui conditionneraient les résultats futurs. De plus, une maquette pilote de simulation sous Excel a été élaborée pour présenter la logique d'organisation des données et de navigation dans les différents panels (Feuilles) relatives aux principaux indicateurs (pilotes) de la SSR. Cette maquette servirait de modèle initial à la création d'une version digitale plus interactive et dynamique du tableau de bord en SSR.

A cet effet, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, avec l'appui de l'UNFPA lance un appel à candidature pour le recrutement d'une expertise nationale ou internationale, chargée de la conception de ladite plateforme dont la finalité est de disposer et de visualiser en temps réel des données sur la SSR en vue d'une meilleure prise de décision.

2. Objectif général de la consultation

Mettre en place une plateforme digitale intégrée permettant de disposer en temps réel les données sur la SSR. Afin de faciliter la prise de décisions éclairées, d'améliorer la planification de la mise en œuvre des programmes de santé relatifs à la SSR et de renforcer la coordination entre les acteurs impliqués dans ce domaine.

3. Objectifs spécifiques de la consultation

- Concevoir et développer un tableau de bord sous forme d'une plateforme web permettant la remontée des données (sous forme de tableaux et graphiques) sur la SSR ;
- Concevoir des fonctionnalités permettant de recueillir les données sur les indicateurs sélectionnés intègrent et couvrent les activités prioritaires de la SSR conformément à la liste prédéfinie ;
- Concevoir des fonctionnalités permettant de consigner des données relatives aux indicateurs prédéfinie sur la SSR ;
- Permettre l'exportation des données vers différents formats à savoir xlsx, pdf, csv, dta, sav, etc ;
- Former les différents acteurs sur les modalités d'utilisation de la plateforme conçue ;
- Assurer le transfert de compétences aux informaticiens relevant des différentes parties prenantes aussi bien sur la base de données que sur l'applicatif ;
- Prendre en compte les recommandations et orientations éventuelles de l'équipe de projet ;
- Proposer un cahier de tests de fonctionnalités à chaque étape de développement contenant tous les cas de simulations en prenant en compte les besoins d'exploitation des utilisateurs ;
- Lancer la plateforme lors d'un atelier regroupant les principaux acteurs ;
- Assurer le suivi et la maintenance de la plateforme pendant une année après la réception définitive.

4. Résultats attendus

A la fin de l'activité, la plateforme (tableau de bord digital) est opérationnelle et capable de générer les données nationales sur la SSR.

Par ailleurs, il est attendu du consultant(e) recruté(e) que :

- Les utilisateurs soient formés ;
- Les administrateurs soient formés pour assurer le suivi et la gestion de la plateforme ;
- Les compétences soient effectivement transférées aux informaticiens ;
- Le cahier de tests de fonctionnalité soit disponible ;
- La plateforme soit lancée et opérationnelle ;
- Le suivi et la maintenance de la plateforme soient assurés.

5. Caractéristiques fonctionnelles et techniques de la plateforme

5.1 Caractéristiques fonctionnelles

5.1.1 Gestion des utilisateurs

LES UTILISATEURS
<ul style="list-style-type: none"> - La plateforme doit permettre la création des utilisateurs gérer l'inscription des différents utilisateurs - La plateforme doit gérer les utilisateurs (création, inscription, suppression, mise a jour...)
<ul style="list-style-type: none"> - Elle doit gérer les habilitations des différents utilisateurs en fonction de leur niveau d'accès : certains peuvent avoir le droit de saisir des données, tandis que d'autres peuvent seulement les consulter.
<ul style="list-style-type: none"> - Elle doit permettre l'activation /la désactivation des comptes
<ul style="list-style-type: none"> - Elle doit permettre la réinitialisation des mots de passe

5.1.2 Gestion du processus de publications des données

PROCESSUS DE PUBLICATION DES DONNEES

- La plateforme doit permettre à chaque utilisateur d'effectuer des actions suivant les droits qui lui seront attribués.
- Elle doit disposer d'un workflow pour la publication des données depuis la saisie par les acteurs jusqu'à la publication finale.

5.1.3 Gestion des consultations et éditions

LES CONSULTATIONS ET EDITIONS

- La plateforme doit permettre à chaque utilisateur habilité de consulter les données publiées.
- Elle doit permettre de disposer des données nationales sur la SSR.
- Elle doit permettre l'exportation des données vers différents formats à savoir xlsx, pdf, csv, stata, Spss, etc.

5.2 Caractéristiques techniques

Afin de permettre aux différents acteurs d'utiliser la plateforme dans des conditions optimales, elle doit respecter un certain nombre d'exigences techniques.

Ergonomie

Le système doit offrir aux utilisateurs une excellente expérience utilisateur avec interface ergonomique, intuitifs, facilement compréhensibles et permettant aux utilisateurs d'éviter au maximum des erreurs. Il doit comporter une documentation utilisateur aisément accessible. Il doit être responsive (disponible adapté au PC, Laptop, tablette, mobile, etc).

Performance et scalabilité

Le système doit être suffisamment léger et performant pour garantir en condition normale, des temps de chargement rapide des pages inférieurs à cinq (05) secondes et des temps de réponse lors des transactions inférieurs à dix (10) secondes aux utilisateurs.

Fiabilité, Disponibilité et rétablissement

Les données entrées par les utilisateurs doivent être contrôlable par le système. Elles doivent être fiables. Compte tenu de la criticité du système, il doit être résilient (résistant aux pannes) et robuste (capacité à bien se comporter en présence de données invalides).

Portabilité

Le système doit être facilement portable sur les principaux systèmes d'exploitation.

6. Orientations méthodologiques

Le tableau de bord digital est un outil de suivi stratégique pour les décideurs car il leur permettra de suivre en temps réel les performances en santé sexuelle et reproductive.

Pour automatiser la remontée d'informations sur la SSR, le tableau de bord digital (plateforme Web) développée devra être adaptée à l'enregistrement des données désagrégées par niveau (provincial, national et régional) et en temps réel.



Pour une implication des différentes parties prenantes, il sera désigné dans chaque structure un point focal et son suppléant (qui le remplace en cas d'absence ou d'indisponibilité) chargé de renseigner en temps réel un formulaire en ligne conçu à cet effet. Un compte utilisateur lui sera ouvert pour faciliter l'authentification et la saisie des données depuis son compte. La périodicité de renseignement dépendra de la disponibilité des données pour chaque indicateur et dès que des données nouvelles seront disponibles.

Les données recueillies validées doivent servir à générer de façon automatique un tableau de bord comprenant des tableaux statistiques et des graphiques exportables en Excel, texte, csv, dta, sav et PDF, pouvant faciliter la prise de décisions par les décideurs en cas de besoin.

A la phase de conception, il est fortement recommandé au prestataire recruté de travailler en concertation avec une équipe projet qui sera mise en place.

7. Méthodologie

Une note méthodologique de la consultation suscitée sera élaborée et présentée par le ou les prestataires et sera validée par un comité désigné à cet effet par le commanditaire de cette consultation. Celui-ci mettra à disposition tous les documents nécessaires et disponibles.

8. Durée de la consultation

La durée totale de la consultation est de 60 jours commençant à partir de la date de signature du contrat jusqu'au 20 octobre 2024. Cette durée concerne le nombre total de jours de travail du ou de tous les intervenants. Tous les livrables doivent être remis avant

Durant cette période le prestataire recruté devra :

- Présenter un chronogramme détaillé de sa mission ;
- Organiser une réunion de cadrage en concertation avec l'équipe du projet ;
- Proposer une architecture technique ;
- Proposer une architecture fonctionnelle ;
- Proposer une maquette et plan de navigation ;
- Proposer les technologies à utiliser pour le développement ;

9. Livrables

A la fin de l'exécution de la consultation, les livrables à remettre sont les suivants :

1. Une note méthodologique détaillée comprenant le planning d'exécution et le calendrier prévisionnel des livrables.
2. Une documentation informatique sur le fonctionnement de la plateforme ;
3. Tous les codes sources bien commentés et lisible exploitables de la plateforme ;
4. Un cahier de tests de fonctionnalités ;
5. Un manuel d'utilisateur (mode d'emploi du tableau de bord) ;
6. L'hébergement et le déploiement ;
7. Fiche synthétique du rapport selon le modèle de UNFPA.

Les livrables sont à remettre, en langue française, sur support électronique et sur papier en 05 exemplaires dans les délais prévus avant le 20 octobre 2024.

10. Profil du consultant (es)

Le(a) consultant(e) recruté(e) doit justifier de :

- Une référence dans le domaine d'implémentation et de déploiement des Systèmes d'Information (SI).
- Une référence en conception d'interfaces, en développement Web, en programmation et en gestion des bases de données.
- Une bonne connaissance du système de santé national ;
- Une bonne connaissance des outils de gestion.

11. Période de garantie

Le prestataire de service accorde une période de garantie d'un (01) an à compter de la date de réception définitive de la plateforme (tableau de bord digital).

Pendant ce délai, le prestataire s'engage à assurer la maintenance corrective de la solution garantissant ainsi contre toute survenance d'anomalies, d'erreur, d'incidents ou de défauts de fonctionnement. Ces anomalies, erreurs et défauts, sont appréciées en fonction des spécifications contenues dans les documentations fournies.

12. La supervision de la consultation

La consultation sera supervisée directement par les Divisions en charge des programmes sanitaires relevant de la Direction de la Population et le Bureau de UNFPA-Rabat.

Les livrables doivent être validés dans un atelier de restitution auquel assisteront les parties prenantes et tout autre intervenant ou structure dont la présence est jugée utile par la Direction de la Population.

13. Dossier de l'offre

Le (la) candidat (e) à la présente mission devra présenter sa proposition composée de :

- Note méthodologique décrivant de manière synthétique la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de la consultation ;
- CV détaillé ;
- Calendrier d'exécution ;
- Proposition budgétaire.

14. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique.
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

1. La valeur technique de l'offre (note sur 100)
2. L'offre financière (note sur 100)

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation.

Les candidats retenus recevront un courrier à l'adresse email indiqué dans le CV, les invitant à se présenter à engager les procédures de consultation.

- a. Analyse technique comparative des offres

Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres selon le barème suivant :

Critères	Note
Profil, formation et diplômes : <ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste en Systèmes d'Information (SI) • Une référence en conception d'interfaces, en développement Web, en programmation et en gestion des bases de données. • Une bonne connaissance du système de santé national ; Une bonne connaissance des outils de gestion.	20
Expériences en lien avec la consultation : plus de 5 ans dans le domaine du Systèmes d'Information.	30
Pertinence de la note méthodologique	50
Total	100

Important : Seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

- Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points).
- Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références.

b. Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$F = 100 * P_{\min} / P$ (P : Prix de l'offre et Prix min : Prix de l'offre valable techniquement et le moins disant).

c. Analyse technico-financière

Les notes technique (T) et financière (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

60% pour l'offre technique.

40% pour l'offre financière.

$N = 0,6 * T + 0,4 * F$

Les candidatures seront classées en fonction du total pondéré « N ».

15. Le dépôt du dossier de candidature

Les soumissionnaires intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leur dossier de candidature au plus tard le 25 août à 23h30 GMT +1, à l'adresse suivante hr@unfpa.org

L'objet de l'email devra porter la mention de:

MOR10DATA / HMS0SSSR/ offre technique et offre financière

NB : Tout dossier incomplet ou reçu en dehors du délai susmentionné ne sera pas pris en compte.